



COMMISSION FOOT EDUCATIF

-- DEPARTEMENT TECHNIQUE --

Procès-Verbal n° 24

Réunion du :	Mardi 24 JANVIER 2023
Présidence :	M. BOURICHA Guy
Présents :	Mmes REGNIER Ludivine (CTD) – VERLAQUE Aline MM. GUILLAUME Guillaume – BAUMANN Frédéric – PATALANO Albert – LEMARIE Dominique

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
5. L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Informations
- Traitement du courrier

INFORMATIONS FOOTBALL EDUCATIF

Retrouvez les documents concernant le Football Educatif ainsi que les Rappels pour toute la saison et les Désidératas sur la Page d'Accueil du District « DOCUMENTS FOOT EDUCATIF » ou en cliquant sur le lien suivant :
<https://var.fff.fr/docs-foot-animation/>

PLANNINGS SAISON 2022 / 2023

[Tous les plannings seront consultables prochainement sur le site du District du Var](#)

FEUILLES DE MATCH

Les feuilles de matchs doivent être correctement remplies et les résultats sont indispensables pour permettre la remise à niveau :

A mentionner lisiblement :

- Catégorie – Niveau – Poule
- N° de la journée
- N° de la rencontre correspondant au Match joué
- N° de la journée
- Score
- Noms, Prénoms des joueurs, N° de licences
- Noms, Prénoms des dirigeants, N° de licence
- Noms, Prénoms des arbitres, N° de licences

FEMININES

FESTIVAL FOOT U13 PITCH 1^{er} TOUR – Samedi 28 Janvier 2023

TIRAGE AU SORT DU 1^{er} Tour FESTIVAL FOOT U13 PITCH

Le tirage au sort du 1^{er} Tour du Festival Foot U13 (à jouer le Samedi 28 Janvier 2023) a été effectué par MME BERNARDI Laurence et MM. BAUMANN Frédéric - GUILLAUME Loïc – JANIN Benoit

Toutes les Equipes sont convoquées à 13 H 00

(Amende de 50€ au Club ABSENT même excusé)

DISTRICT du VAR de Football - DEPARTEMENT TECHNIQUE - FOOT EDUCATIF							
FEMININES - 1erTour - FESTIVAL FOOT U13 PITCH - Samedi 28 Janvier 2023							
Site N° 1 : LE CANNET DES MAURES			Site N° 2 : AS MAR VIVO				
stade LE RECOUS			stade SQUILLACI				
Responsable :			Responsable :				
Poule 1		Poule 2		Poule 1		Poule 2	
A	RC LA BAIE	A	AS LES VALLLONS	A	BRIGNOLES	A	SC TOULON
B	HYERES FC	B	US LA CADIERE	B	AS MAR VIVO	B	ASPTT HYERES
C	CANNET DES MAURES	C	SC DRAGUIGNAN	C	LITTORAL SPORTS	C	BESSE SPORT
D	LORGUES	D	FREJUS ST RAPHAEL	D	FC LA SEYNE	D	PUGET SUR ARGENS
				E	CARQUEI LA CRAU	E	LE REVEST FC

REPORTS MATCHS

CRITERIUM U13F

Demande de report du 17.01.2023 Refus de la Commission

PUGET / LA CADIERE Match 25498969

Doit se jouer le 04 Mars 2023

DESIDERATA : U13F

EQUIPES JOUANT UNIQUEMENT LE SAMEDI APRES-MIDI

US CARQUEIRANNE LA CRAU
FC LE REVEST
LORGUES

GARCONS

FOOT EDUCATIF : CATEGORIES U6 à U13

INFORMATIONS

Feuille de Match Informatisée RAPPEL

Le Département Technique – Commission Foot Educatif vous rappelle que l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI) est obligatoire pour les catégories :

U13G – Gaby ROBERT
U13G – EXCELLENCE
U12G – Gaby ROBERT
U12G – EXCELLENCE

Il est donc impératif d'utiliser les TABLETTES.

En cas de problèmes contacter les responsables FMI suivant :

Rappel du N° de téléphone des Membres de la Commission à contacter :

M. Patrick FAUTRAD – 06 09 20 53 90
Mme Béatrice MONNIER – 07 64 40 29 29
M. Yves SAEZ – 06 12 62 75 51
M. Jean Louis NOZZI – 06 23 48 30 76

RAPPEL : BAREME FINANCIER – SAISON 2022 / 2023

Non utilisation de la FMI = 50 €

Non transmission de la FMI dans les délais = 35 €

RAPPEL du Procès-verbal N°9 du 27.09.2022

PAS DE DESIDERATA : U10 – U11 Ces catégories jouent sous forme de plateau

PLATEAUX U10 / U11

Nous vous informons que les reports de plateau concernant les catégories U10 / U11 ne sont pas faisables, seule la Commission Foot Educatif est habilitée à reporter le plateau en cas de force majeure.

Rappel : Si le club recevant n'est pas en mesure d'organiser le plateau, il doit prévenir le District du Var et la Commission Foot Educatif du Département Technique de manière à trouver une solution pour faire jouer les 2 autres clubs.

De plus, nous vous signalons que les dates de plateau sont programmées sur le planning du District du Var depuis Juillet 2022 et qu'elles sont prioritaires sur les Tournois entre clubs.

Dans le cas d'un plateau se déroulant avec 4 équipes il doit comporter seulement 2 rencontres par EQUIPE pour respecter le temps de jeu imposé.

CORRESPONDANCES

FC CARNOULES : Votre E-mail du 17 Janvier 2023
U13 HONNEUR Poule A
Il est impossible d'imposer de jouer le Samedi Matin.

AC BERTHE : Votre E-mail du 16 Janvier 2023
Engagement équipe supplémentaire U13 HONNEUR
Après vérification votre effectif est considéré insuffisant en catégorie U13 pour engager une 2^{ème} équipe en conséquence il n'est pas possible de vous donner une suite favorable à votre demande.

INFORMATIONS

**Les feuilles de match des plateaux doivent être rentrées
uniquement par le FAL**

**FESTIVAL FOOT U13 PITCH
2^{ème} TOUR – Samedi 28 Janvier 2023**

**TIRAGE AU SORT DU 2^{ème} Tour
FESTIVAL FOOT U13 PITCH**

Le Tirage au sort du 2^{ème} Tour du Festival Foot U13 (à jouer le Samedi 28 Janvier 2023) a été effectué par MME BERNARDI Laurence et MM. BAUMANN Frédéric - GUILLAUME Loïc – JANIN Benoit

Toutes les Equipes sont convoquées à 13 H 00

(Amende de 50€ au Club ABSENT même excusé)

DISTRICT du VAR de Football - DEPARTEMENT TECHNIQUE - FOOT EDUCATIF**2^{ème} Tour - FESTIVAL FOOT U13 PITCH - Samedi 28 Janvier 2023**

Site N° 1 : FLAYOSC A C				Site N° 2 : RAMATUELLE			
stade MICHELAGE				stade Municipal			
Responsable :				Responsable :			
Poule 1		Poule 2		Poule 1		Poule 2	
A	US SANARY	A	SOLLIES FARLEDE	A	SIX FOURS LE BRUSC	A	RC LA BAIE
B	HYERES FC	B	T CLARET MONTETY	B	FC LA SEYNE	B	FREJUS ST RAPHAËL
C	FLAYOSC	C	SAINT MAXIMIN O	C	BESSE SPORT	C	RACING FC TOULON
D	LES ARCS	D	S C TOULON	D	VAL D'ISOLE	D	RAMATUELLE
E	LAVANDOU BORMES	E	CANNET DES MAURES	E	CUERS PIERREFEU	E	COGOLIN SP C
Site N° 3 : LA GARDE				Site N° 4 : LA LONDE			
stade Guy MOQUET				stade guillaumont			
Responsable :				Responsable :			
Poule 1		Poule 2		Poule 1		Poule 2	
A	FC CARNOULES	A	FC VIDAUBAN	A	LA LONDE SO	A	AS SIGNES
B	CARQUEI LA CRAU	B	LORGUES	B	UA LA VALETTE	B	NANS LES PINS
C	PUGET SUR AQRGENS	C	BRIGNOLES	C	LE PRADET	C	SC DRAGUIGNAN
D	GARDIA CLUB	D	AS MAR VIVO	D	TOULON USAM	D	FC LE REVEST

AMENDES FINANCIERES**MATCH PERDU PAR FORFAIT****U12**

JOURNEE N° 2 du 21.01.2023

U12 PRE EXCELLENCE - Poule B : MATCH N° 57587.1 : FC VIDAUBAN / AS LES VALLONS

AS LES VALLONS - Match perdu par Forfait

AMENDE FINANCIERE 16 €

JOURNEE N° 2 du 21.01.2023

U12 HONNEUR - Poule A : MATCH N° 57354.1 : SC NANS 2 / SC DRAGUIGNAN 2

SC DRAGUIGNAN 2 - Match perdu par Forfait

AMENDE FINANCIERE 16 €

REPORT MATCH**U13G**

HONNEUR Poule A

Journée N° 1 du 14 Janvier 2023 : MATCH N° 56972

LA CADIERE 2 / SIX FOURS LE BRUSC 2

Report au 28 Janvier 2023 ou à jouer en semaine avec accord des deux clubs

AMENDES FINANCIERES

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

**RAPPEL : TOUTE RENCONTRE NON JOUEE POUR NON PRESENCE D'UNE EQUIPE AU COUP D'ENVOI
DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE FEUILLE DE MATCH ADRESSEE AU DISTRICT COMME POUR UNE
RENCONTRE NORMALE**

ORIGINAL ET SCAN DE LA FEUILLE DE MATCH MANQUANT

1^{ère} parution – Amende financière de 8 €
2^{ème} PHASE – Journée 1 du 14.01.2023

U12G

U12 GABY Robert - Poule A :
MATCH N° 55986.1 : AS BRIGNOLES / FC PAYS DE FAYENCE

U12 PRE EXCELLENCE - Poule C :
MATCH N° 57681.1 : FC PAYS DE FAYENCE / SC COGOLIN

U13G

U13 PRE EXCELLENCE - Poule B :
MATCH N° 57156.1 : ET SAINT TROPEZ LA BAIE / ET SAINTE MAXIME PLAN DE LA TOUR

U13 HONNEUR - Poule C :
MATCH N° 57024.1 : CA ROQUEBRUNE / SC DRAGUIGNAN 2
MATCH N° 57038.1 : COGOLIN SC 2 / ET SAINT TROPEZ LA BAIE

ABSENCE AUX PLATEAUX U11G / U10G

2^{ème} PHASE

U10

U10 – EXCELLENCE

Journée N° 2 du 21 JANVIER 2023
SITE HYERES FC :
CUERS PIERREFEU – Amende Financière de 20€
TOULON ELITE FUTSAL – Amende Financière de 20€

U10 – PRE EXCELLENCE

Journée N° 2 du 21 JANVIER 2023
SITE MISA :
AS LES VALLONS – Amende Financière de 20€
SITE HYERES FC :
SAINT ZACHARIE – Amende Financière de 20€

U10 – HONNEUR

Journée N° 2 du 21 JANVIER 2023

SITE DRAGUIGNAN :

US VIDAUBAN – Amende Financière de 20€

SITE LA VALETTE :

LE BEAUSSET – Amende Financière de 20€

Journée N° 2 du 21 JANVIER 2023

SITE SAINT ZACHARIE :

CANNET DES MAURES – Amende Financière de 20€

SITE LA VALETTE :

LE BEAUSSET – Amende Financière de 20€

U11

U11 – EXCELLENCE

Journée N° 1 du 14 JANVIER 2023

SITE SC TOULON :

TOULON ELITE FUTSAL – Amende Financière de 20€

SIX FOURS LE BRUSC – Amende Financière de 20€

SITE SAINTE MAXIME :

AC BERTHE – Amende Financière de 20€

Journée N° 2 du 21 JANVIER 2023

SITE SANARY :

GARDIA CLUB 2 – Amende Financière de 20€

U11 – PRE EXCELLENCE

Journée N° 2 du 21 JANVIER 2023

SITE FC LE REVEST :

FC LE REVEST – Amende Financière de 20€

SITE VAL D'ISSOLE :

RC LA BAIE – Amende Financière de 20€

SITE LA VALETTE :

LAVANDOU BORMES – Amende Financière de 20€

U11 – HONNEUR

Journée N° 1 du 14 JANVIER 2023

SITE LA LONDE :

TOULON ELIE FUTSAL 2 – Amende Financière de 20€

SITE LE PRADET :

US OLLIOULES – Amende Financière de 20€

Journée N° 2 du 21 JANVIER 2023

SITE SAINT MAXIMIN :

AM CARCES – Amende Financière de 20€

SITE LA SEYNE :

AS SAINT CYR – Amende Financière de 20€

PLATEAUX U6G à U9G
FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES
Non transmises par le club organisateur
Amende Financière de 20€

U6

Journée N° 6 du 14 JANVIER 2023

Secteur DRACENIE : CALLAS CANTON

Secteur CENTRE VAR : BRIGNOLES

U7

Journée N° 6 du 14 JANVIER 2023

Secteur CENTRE VAR : BRIGNOLES

Secteur DRACENIE : LES ARCS

Secteur HYERES / CUERS : CUERS PIERREFEU

Secteur DU GOLFE : SAINT TROPEZ – MY IDEAL SOCCER

Secteur TOULON LA SEYNE : LA BEAUCAIRE

U8

Journée N° 6 du 14 JANVIER 2023

Secteur HYERES / CUERS : LA LONDE – LA VALETTE – ASPTT TOULON

Secteur CENTRE VAR : ST ANASTASIE – GONFARON

Secteur DU GOLFE : SAINT TROPEZ – MY IDEAL SOCCER

Secteur TOULON LA SEYNE : SANARY

Secteur DRACENIE : CALLAS CANTON – LES ARCS

U9

Journée N° 6 du 14 JANVIER 2023

Secteur CENTRE VAR : ST ANASTASIE

Secteur HYERES / CUERS : LA LONDE – LA VALETTE – ASPTT TOULON

Secteur DRACENIE : LES ARCS

Secteur DU GOLFE : SAINT TROPEZ – MY IDEAL SOCCER

Secteur TOULON LA SEYNE : SANARY

PLATEAUX U6G à U9G
ABSENCE NON EXCUSEE AUX PLATEAUX
Amende Financière de 20€

U6

Journée N° 6 du 14 JANVIER 2023

Secteur CENTRE VAR – SITE NANS LES PINS : O ST MAXIMIN 2 – SPORTING CLUB VALOIS

U7

Journée N° 6 du 14 JANVIER 2023

Secteur CENTRE VAR – SITE GONFARON : ST ZACHARIE

Journée N° 6 du 14 JANVIER 2023

Secteur CENTRE VAR – SITE GONFARON : ST ZACHARIE – CAMPS

DESIDERATA : U12 – U13

EQUIPES JOUANT UNIQUEMENT LE SAMEDI APRES-MIDI

SOLLIES FARLEDE : U12 PRE EXCELLENCE et U12 HONNEUR

S O LA LONDE : U13 – PRE EXCELLENCE

US BANDOL : U12 – PRE EXCELLENCE Poule C et U12 – HONNEUR Poule C

AS BRIGNOLES : U12 – EXCELLENCE

TARADEAU O : U12 – HONNEUR

LORGUES ET S : U13 – PRE-EXCELLENCE

ENT PIVOTTE SERINETTE TOULON : U13 – Gaby ROBERT Equipe 1 / U13 – PRE EXCELLENCE Equipe 2 / U12 – PRE EXCELLENCE Equipe 1 / U12 – HONNEUR Equipe 2

US CARQUEIRANNE LA CRAU : U13 – EXCELLENCE

SC NANS : U12 PRE EXCELLENCE

FC VIDAUBAN : U12 PRE EXCELLENCE

UA LA VALETTE : U12 – EXCELLENCE

ASPTT HYERES : U13 – HONNEUR

*Prochaine réunion
Mardi 31 Janvier 2023*

**Président : Guy BOURRICHA
Secrétaire : Aline VERLAQUE**